

CSR-BN SA

Centre Sportif Régional SA

b^orné-nau



© Yann Allisson

RAPPORT ANNUEL 2024

Organes de gestion et de contrôle

Les membres du Conseil d'administration au 31.12.2024

PRÉSIDENT

M. Francesco Di Franco, Municipal, Grandson

VICE-PRÉSIDENT

M. Cyril Buffat, Syndic, Valeyres-sous-Montagny

MEMBRES

M. Stefano Ampezzan, Municipal, Champagne

Mme Aude Forand, Syndique, Tévenon

M. Evelyne Perrinjaquet, Municipale, Grandson

M. Mikaël Guilloud, Syndic, Bonvillars

M. David Romero, Municipal, Concise, représentant de l'ASIGE

Communes actionnaires



Bonvillars



Giez



Provence



Champagne



Grandson



Tévenon



Concise



Mutrux



Valeyres-sous-Montagny



Corcelles-près-Concise



Novalles



Vugelles-la-Mothe



Fiez



Onnens



Fontaines



Orges

Siège social : CSR-BN SA, rue Basse 57, 1422 Grandson

Administration : Administration communale de Grandson, Service des bâtiments

Organe de révision: OFICO Fiduciaire SA, Lausanne

Sommaire

Organes de gestion et de contrôle	2
Conseil d'administration	
Communes actionnaires	
Rapport d'activité 2024	4
Message du Président	5
Rapport du vérificateur	6
Bilan et comptes 2024	7
Adoption du rapport	12



Rapport d'activité du Conseil d'administration

5^{ème} exercice - 2024

En 2024, le Conseil d'administration (CA) du Centre Sportif Régional de Borné-Nau (CSR-BN) a poursuivi ses travaux et s'est réuni à 6 reprises durant l'exercice. À l'occasion de certains points à l'ordre du jour, les commissions d'exploitation et de suivi financier ont été invitées à participer, permettant un suivi précis des projets en cours et de la gestion courante.

L'Assemblée générale des actionnaires, tenue le 30 mai 2024, a réuni l'ensemble des représentants des 16 communes partenaires. Elle a été marquée par:

- L'adoption des comptes et du rapport de gestion 2023;
- L'élection de M. Mickaël Guilloud, Syndic de Bonvillars, en tant que nouveau membre du Conseil d'administration.



Une année sereine

L'année 2024 s'est déroulée sous le signe de la stabilité. Tant sur le plan de l'exploitation du bâtiment que de l'utilisation des installations, peu de travaux majeurs ont été nécessaires. Des interventions ciblées ont toutefois permis de maintenir un haut niveau de qualité:

- Finalisation des travaux dans les douches, notamment la modification du carrelage;
- Programmation de la domotique désormais totalement opérationnelle;
- **Installation de nouvelles portes protégeant les armoires techniques dans les salles de**

gymnastique – une réponse aux dommages répétés causés involontairement par les usagers.

Les charges d'exploitation de l'année correspondent principalement à l'entretien courant, sans événements imprévus majeurs à signaler.

Des extérieurs de plus en plus qualitatifs

Des ajustements ont été mis en place pour améliorer la qualité des espaces extérieurs, très prisés par le public et les clubs s'entraînant en plein air. Un contrat d'entretien avec SwissGreen a été conclu afin de garantir un entretien professionnel et régulier des surfaces végétalisées, renforçant ainsi l'attractivité globale du site.

Une capacité de location presque atteinte

Le CSR-BN connaît une forte demande locative, atteignant presque sa capacité maximale sur les plages horaires en semaine (notamment de 16h30 à 22h00, du lundi au vendredi). Cette tendance confirme l'utilité du centre pour les clubs sportifs régionaux.

Les week-ends sont également très sollicités: seuls huit week-ends de l'année – en majorité durant les vacances scolaires – n'ont pas été occupés par un événement.

Quelques temps forts de l'année :

- Camps sportifs organisés durant l'été;
- Tournoi international de Kin-Ball en mai 2024;
- Événements institutionnels réguliers au restaurant (repas d'entreprises, séminaires, assemblées).

asdf



Message du Président

Chères Communes actionnaires de CSR-BN SA,
chers partenaires du Centre Sportif Régional de
Borné-Nau,

Je tiens à exprimer ma gratitude envers Cyril
Buffat, qui a repris avec enthousiasme la fonction
de Vice-président, ainsi qu'à tous les membres du
Conseil d'administration. Leur soutien constant,
leurs précieux conseils et leur engagement indé-
fectible envers la promotion du sport et du bien-être
sont au cœur de nos réussites collectives.

Au fil de l'année, les utilisateurs des infrastructures
du Centre Sportif Régional ont, à maintes reprises,
souligné la qualité de nos installations. Cela reflète
non seulement les efforts déployés par le person-
nel de la Commune de Grandson qui entretient avec
professionnalisme ces infrastructures, mais égale-
ment le dynamisme de notre communauté sportive.
Ensemble, nous avons fait de ce centre un espace
vivant et inclusif, où le sport sert de catalyseur pour
rassembler, inspirer et transformer les individus.

Ces résultats exemplaires ne seraient pas pos-
sibles sans l'engagement et la passion de toutes les
personnes impliquées. Nous souhaitons remercier
chacun et chacune d'entre vous pour vos contribu-
tions, qu'il s'agisse de votre temps, de votre exper-
tise ou de votre énergie.

Une année record

2024 a été une année record. Le nombre de réser-
vation a atteint un record et le résultat financier a
plus que suivi cette progression puisque le béné-
fice de l'exercice est a doublé par rapport à l'exer-
cice précéant.

En 2025, nous espérons vous voir, ainsi que les ha-
bitants et les sociétés de vos Communes respec-
tives, encore plus nombreux dans nos installations,
que ce soit en intérieur ou en extérieur.

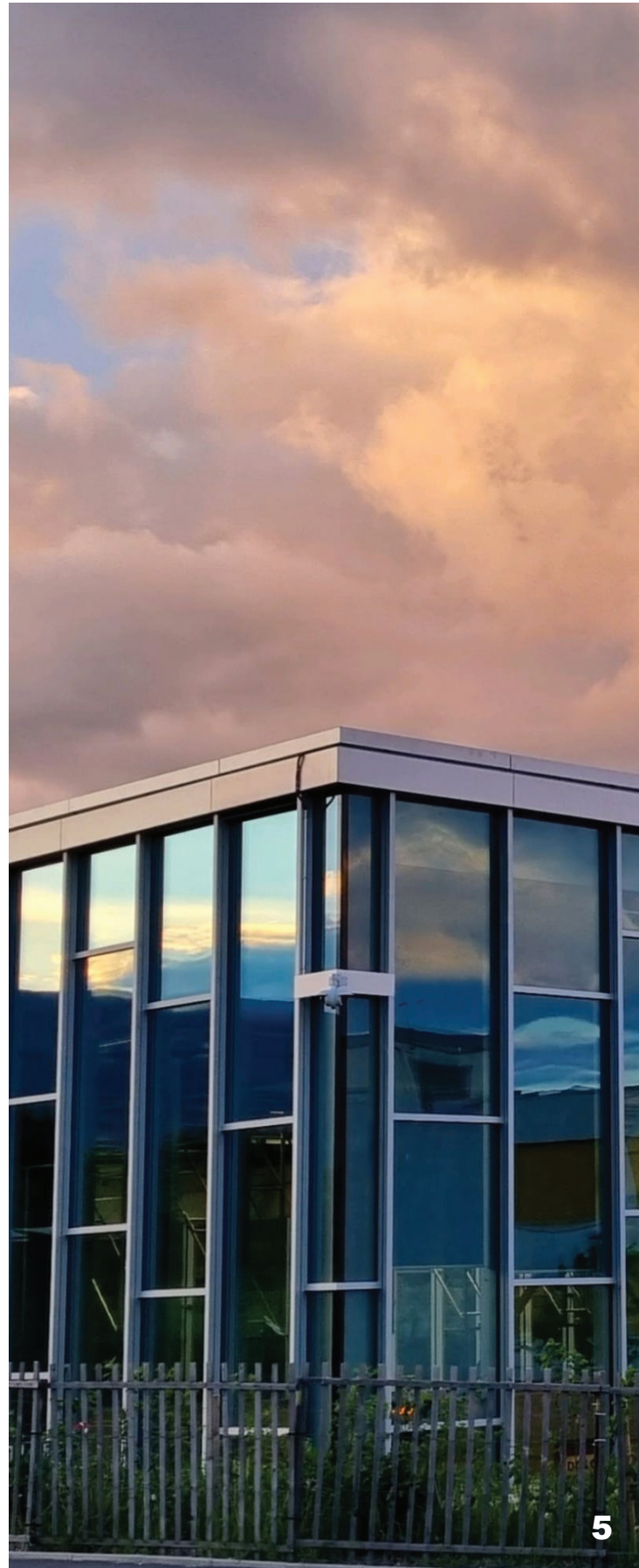
Ensemble, faisons avancer le sport et le bien-être
dans nos communautés !

Avec mes remerciements les plus sincères.

Francesco Di Franco



Président du Conseil d'administration



Organe de révision des comptes

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT

à l'assemblée générale du Centre sportif régional de Borné-Nau SA, à Grandson.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du Centre sportif régional de Borné-Nau SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice, ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Lausanne, le 10 avril 2025

Ofico
Fiduciaire SA



Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Grégoire André
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Roberto Francioli
Expert-réviseur agréé

Annexes :

- Comptes annuels et proposition concernant l'emploi du bénéfice

Comptes 2024 - bilan

Centre sportif régional de Borné-Nau SA, Grandson

Bilan au 31 décembre

2024

2023

	CHF	CHF
Actif		
Banque c/c	630'372.12	413'471.11
Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme	630'372.12	413'471.11
Débiteurs-clients	632.00	1'821.00
./. Provision pour pertes sur débiteurs	-30.00	-90.00
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	602.00	1'731.00
Impôt anticipé à récupérer	460.35	0.00
Autres créances à court terme	460.35	0.00
Charges payées d'avance	4'726.40	7'485.25
Produits à encaisser	60.00	7'132.50
Actifs de régularisation	4'786.40	14'617.75
Actif circulant	636'220.87	429'819.86
Machines et appareils	0.00	22'500.00
Equipement d'exploitation "sports"	64'500.00	77'400.00
Mobilier et agencement	57'000.00	68'400.00
Logo et signalétique	29'000.00	34'800.00
Immobilisations corporelles meubles	150'500.00	203'100.00
Coût de construction centre sportif	11'651'853.06	11'651'853.06
./. Amortissements cumulés du centre sportif	-1'641'853.06	-1'256'853.06
Immobilisations corporelles immeubles	10'010'000.00	10'395'000.00
Actif immobilisé	10'160'500.00	10'598'100.00
Total de l'actif	10'796'720.87	11'027'919.86

Comptes 2024 - bilan

Centre sportif régional de Borné-Nau SA, Grandson

Bilan au 31 décembre	2024	2023
	CHF	CHF
Passif		
Créanciers-fournisseurs	134'070.42	36'351.65
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	134'070.42	36'351.65
Emprunts BCV, parts remboursables dans les 12 mois	336'000.00	336'000.00
Dettes à court terme portant intérêts	336'000.00	336'000.00
Emprunt Etat de Vaud, part remboursable dans les 12 mois	40'000.00	40'000.00
Autres dettes à court terme	40'000.00	40'000.00
Charges à payer	33'623.20	29'175.00
Produits encaissés d'avance	5'540.00	23'765.00
Passifs de régularisation	39'163.20	52'940.00
Capitaux étrangers à court terme	549'233.62	465'291.65
Emprunt BCV - 2020/2035	4'076'000.00	4'244'000.00
Emprunt BCV - 2021/2031	4'286'000.00	4'454'000.00
Dettes à long terme portant intérêt	8'362'000.00	8'698'000.00
Emprunt Etat de Vaud	800'000.00	840'000.00
Caution clés	100.00	100.00
Autres dettes à long terme	800'100.00	840'100.00
Capitaux étrangers à long terme	9'162'100.00	9'538'100.00
Capitaux étrangers	9'711'333.62	10'003'391.65
Capital-actions	916'200.00	916'200.00
Réserve légale issue du bénéfice	12'000.00	10'000.00
Bénéfice reporté	96'328.21	66'767.85
Résultat de l'exercice	60'859.04	31'560.36
Capitaux propres	1'085'387.25	1'024'528.21

Comptes 2024

Centre sportif régional de Borné-Nau SA, Grandson

Compte de résultat de l'exercice	2024	2023
	CHF	CHF
Exploitation		
Participation ASIGE	738'300.00	738'300.00
Participation FADEGE	74'000.00	74'000.00
Part forfaitaire par habitant	21'000.00	21'000.00
Participation Commune de Grandson	70'000.00	70'000.00
Autres produits	57'284.48	58'619.50
Variation provision pour pertes sur débiteurs	60.00	350.00
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	960'644.48	962'269.50
Conciergerie et nettoyage	-79'943.00	-107'621.25
Entretien des locaux	-80'951.45	-89'236.80
Entretien des machines et du matériel	-1'115.60	-4'434.30
Contrats de maintenance	-22'541.25	-20'434.40
Charges d'énergie	-102'581.70	-97'238.25
Assurances de choses et taxes diverses	-18'032.15	-19'451.05
Impôt foncier et impôt complémentaire sur immeubles	-31'175.00	0.00
Charges d'administration	-41'876.40	-45'976.00
Honoraires juridiques et comptables	-9'489.55	-11'141.00
Charges du conseil d'administration	-1'155.70	-865.30
Charges informatiques	-5'562.40	-5'649.75
Autres charges d'exploitation	-394'424.20	-402'048.10
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	566'220.28	560'221.40

Comptes 2024

Centre sportif régional de Borné-Nau SA, Grandson

Compte de résultat de l'exercice	2024	2023
	CHF	CHF
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	566'220.28	560'221.40
Amortissement machines et matériel	-22'500.00	-22'500.00
Amortissement équipement d'exploitation "sports"	-12'900.00	-12'900.00
Amortissement mobilier et agencement	-11'400.00	-11'400.00
Amortissement logo et signalétique	-5'800.00	-5'800.00
Amortissement construction centre sportif	-385'000.00	-405'000.00
Amortissements et corrections de valeurs	-437'600.00	-457'600.00
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)	128'620.28	102'621.40
Produits financiers	1'618.90	0.00
Intérêts débiteurs	-48'244.46	-49'916.59
Charges de cautionnement	-21'000.00	-21'000.00
Charges bancaires	-135.68	-144.45
Résultat financier	-67'761.24	-71'061.04
Résultat de l'exercice avant impôts (EBT)	60'859.04	31'560.36
Impôts directs	0.00	0.00
Résultat de l'exercice	60'859.04	31'560.36

Annexe aux comptes

Centre sportif régional de Borné-Nau SA, Grandson

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre

2024

2023

Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO).

Nombre de collaborateurs

La moyenne annuelle des emplois à plein-temps
n'est pas supérieure

à 10

à 10

Fiscalité

Selon la correspondance de l'ACI du 27 juillet 2021, la société est exonérée de l'impôt sur le bénéfice et le capital. La distribution de dividende est exclue (art. 28 des statuts et correspondance de l'ACI).

Autres informations

La Commune de Grandson est caution solidaire à concurrence de CHF 5'000'000.00 afin de garantir l'emprunt 2020/2035 auprès de la BCV.

Les autres communes sont cautions solidaires à concurrence de CHF 5'950'000.00 afin de garantir l'emprunt 2021/2031 auprès de la BCV.

Le Centre sportif régional de Borné-Nau SA est au bénéfice d'un droit de superficie sur la parcelle numéro 2085, propriété de la commune de Grandson. Ce droit de superficie est convenu pour une durée de 90 ans, échéant le 25 septembre 2112.

Emploi du bénéfice

Centre sportif régional de Borné-Nau SA, Grandson

Emploi du bénéfice disponible au 31 décembre

2024

2023

CHF

CHF

Proposition du Conseil d'administration

Report de l'exercice précédent

96'328.21

66'767.85

Résultat de l'exercice

60'859.04

31'560.36

Bénéfice disponible au 31 décembre

157'187.25

98'328.21

Attribution à la réserve légale issue du bénéfice

-4'000.00

-2'000.00

Dividende

0.00

0.00

Total des attributions

-4'000.00

-2'000.00

Report à compte à nouveau

153'187.25

96'328.21



Adoption par l'assemblée

Adoption du rapport

En conclusion de ce rapport sur la gestion 2024 le Conseil d'administration vous propose de prendre l'arrêté suivant:

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CSR-BN SA

vu les rapports du Conseil d'administration du CSR-BN SA, entendu le rapport de l'organe de révision, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour de l'Assemblée des actionnaires du CSR-BN SA du 11 juin 2025,

décide:

Article 1 : d'adopter la gestion de l'année 2024;

Article 2 : de donner décharge au Conseil d'administration de sa gestion de l'année 2024.

Au nom du Conseil d'administration de la
Société anonyme Centre sportif régional de Borné-Nau SA (CSR-BN SA)

Le Président

La Secrétaire

Francesco Di Franco

Chantal Testuz-Reymond

CSR-BN SA

Centre Sportif Régional de Borné-Nau SA

Localisation du site: chemin Clos Samuel 22, 1422 Grandson

Administration: rue Basse 57, 1422 Grandson

024 447 41 28 - info@csr-bn.ch

